

REGION GENEVE

Des élus pointent le chaos de l'Office pénitentiaire genevois

MERCREDI 25 JANVIER 2012



Pauline Cancela

Dans le cas de renvois forcés, il arrive qu'un détenu étranger ne puisse pas être libéré pour le jour du renvoi et qu'il soit remis sur le trottoir dès le lendemain.

JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

PRISONS • Un rapport de la Commission des visiteurs accable le système carcéral genevois. Il remet à jour des problèmes dénoncés depuis des années.

Les prisons genevoises sont sous le feu d'un nouveau rapport de la Commission des visiteurs officiels (CVO) du Grand Conseil. Une fois de plus, il pointe les dysfonctionnements du système carcéral et en particulier celui de l'Office pénitentiaire (Ofpen). Ce dernier ne serait plus en mesure de coordonner efficacement les différentes prisons du canton.

Cette année, la commission s'est également penchée sur le transfert de détenus. Un système inefficient que le déménagement du Ministère public et le manque récurrents de policiers rendent de plus en plus complexe.

Trop de recours au privé

Dans son rapport, la commission regrette le «manque d'anticipation» du Département de la sécurité, de la police et de l'environnement (DSPE) en ce qui concerne le convoyage des prisonniers. Les commissaires constatent une multiplication des voyages qui mobilisent chaque fois son lot de policiers. Autant de gendarmes en moins sur la voie publique.

Résultat: le DSPE engage des sociétés privées pour assurer certains transferts, notamment les accompagnements de renvois forcés entre Frambois et l'aéroport. Controversée au sein même de la CVO, la solution est inacceptable pour la rapporteuse Loly Bolay: «Le transfert doit être réalisé par la Brigade des enquêtes administratives, lâche la socialiste. Il s'agit d'une tâche régalienne de l'Etat.» Pour Christiane Favre (PLR), en revanche, «une société privée est tout à fait en mesure de s'occuper de certains cas 'sans problèmes'». Présidente de la CVO, elle rappelle que ce mécanisme permet au moins de replacer des policiers dans la rue. Une solution pragmatique, à défaut d'être idéale pour le commissaire libéral Renaud Gautier.

De son côté, il s'inquiète davantage du recours au privé dans le centre éducatif de la Clairière. L'Etat fait régulièrement appel à des sociétés du type Protectas pour y assurer les veilles de nuit, indique en effet le rapport.

«La magistrate en charge du dossier, Isabel Rochat, a pu augmenter son personnel», rassure Christiane Favre. «Pas assez!» clame Loly Bolay, qui se réjouit néanmoins des postes accordés au DSPE via le budget 2012.

Le cas des «petites maisons»

Un autre point vise les dysfonctionnements des «petites maisons». «L'utilisation des établissements de semi-liberté et de semi-détention [La Clairière, Riant-Parc, etc.] n'est pas efficiente en regard de la surpopulation carcérale», explique Renaud Gautier. D'après lui, la commission essaye de lancer une réflexion en la matière depuis plusieurs années, bien avant l'arrivée de Mme Rochat aux manettes du DSPE. En clair, l'Ofpen n'aurait jamais su coordonner ses institutions. A tel point que «dans chaque structure règne une culture

d'établissement différente», déplore la commissaire Catherine Baud (Verts). Inadaptés et sujets à des couacs internes, ces établissements ont déjà été pointés par la CVO. Qu'il s'agisse des problèmes de direction à La Clairière (Le Courrier du 18 mars 2011) – réglés en partie avec l'arrivée d'une nouvelle directrice en juillet – ou des inégalités de traitement au sein de Riant Parc.

Des renvois impossibles

Les difficultés de gestion des services du DSPE s'étendent au-delà des frontières pénales. Dans le cas des renvois forcés, certaines décisions pénales peuvent court-circuiter une décision administrative, et inversement. Parce qu'il doit purger un jour supplémentaire à Champ-Dollon, il arrive qu'un détenu étranger ne puisse pas être libéré pour le jour du renvoi. Du coup, il est remis sur le trottoir dès le lendemain. «Il y a un vrai manque de coordination entre l'Ofpen et la détention administrative», regrette Catherine Baud.

S'il faudrait donner davantage de budgets au département, ainsi que le défend la frange gauche de la commission, le rapport du CVO met surtout le doigt sur l'incapacité de l'Ofpen à utiliser à bon escient les moyens dont il dispose déjà. Isabel Rochat a d'ailleurs mandaté un audit de son office dont les conclusions devraient sortir en février. Une mesure saluée qu'à moitié par Loly Bolay: «Ces constats ont déjà été faits depuis des années. Si le Conseil d'Etat écoutait vraiment les commissions de contrôle, il aurait peut-être pu rectifier le tir avant d'en arriver là.» I